



MATERIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 4 Mars 2019

LA POSTE - Courrier et Réseau

**Facteurs
Guichetiers**

UN MÉTIER = UNE QUALIFICATION

Le receveur distributeur avait pour mission la distribution du courrier le matin et l'ouverture du guichet de plein exercice l'après-midi avec un grade II.3 de base. La question de savoir s'il appartenait au courrier ou au réseau ne se posait pas. Il n'y avait qu'une entité : LA POSTE.

Aujourd'hui, les facteurs guichetiers subissent tous les jours la dégradation de leurs conditions de travail, la non-reconnaissance de leur travail et la pression que se livrent les 2 directions courrier/réseau, au travers des directeurs de PPDC et des directeurs de secteurs réseau.

Aujourd'hui d'un département à un autre, la durée de la formation n'est pas la même. D'un département à un autre le droit aux ETC n'est pas identique voire inexistant, d'une PPDC à une autre, certains facteurs guichetiers ne toucheraient pas la prime facteur d'avenir sous prétexte qu'ils ne seraient plus en équipe, d'autres auraient 75€ de prime commerciale du réseau, d'autres des cartes cadeaux, liste est longue ...

La Poste continue dans cet objectif avec la mise en place de Facteurs Guichetiers qui pourrait être bénéfique pour un vrai service public postal. Au lieu de cela, ce sont des suppressions d'emplois au réseau et de la charge de travail supplémentaire pour les facteurs avec un grade inférieur à celui d'un guichetier. Et cela dans un contexte où La Poste envisagerait de fermer plus de 2300 bureaux, soit 1 sur 3 en ville et 1 sur 4 à la campagne.

Pour la CGT cette situation ne peut plus perdurer.

La Poste doit ouvrir immédiatement des négociations et répondre aux revendications des FG

Les Facteurs Guichetiers et la CGT EXIGEONS l'ouverture immédiate de NÉGOCIATIONS sur :



- ✓ Le grade de base 2.3 pour tous les FG et pour les chargés de clientèle agent seul
- ✓ L'attribution des primes commerciales et indemnités de chargés clientèle et facteur au prorata des 2 fonctions occupées
- ✓ La prise en charge des frais de déplacements et l'attribution de taux repas pour les facteurs guichetiers
- ✓ La réintégration sur sa position de travail initiale en cas d'abandon du processus
- ✓ Une formation guichet de haut niveau en amont
- ✓ La participation aux ETC au Réseau et Courrier
- ✓ Des moyens de remplacement formés aux fonctions de FG
- ✓ La prise en compte de la charge réelle de travail du courrier
- ✓ La mise en place de FG ne se fasse pas au détriment des emplois au réseau
- ✓ Une rencontre régulière entre les FG, les DRH PPDC et DS réseau
- ✓ Le maintien des horaires d'ouverture des bureaux de poste concernés et leur élargissement si nécessaire, tout en évitant le risque de longues journées de travail, **pour un réel service public de proximité**. Les usagers ne doivent pas pâtir d'une diminution des horaires d'ouverture

Pour négocier, la mobilisation des personnels est incontournable en signant la pétition et en participant à l'appel d'une grande journée d'action le 19 Mars